

la Végétale

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION



CONTACTS PRESSE - LA VEGETALE - WWW.LAVEGETALE.FR
ARKTIK - JULIE LEFEBVRE - 06 20 36 65 86 JULIE.LEFEBVRE@ARKTIK.FR
SMER - AURELIE BARBIER - 01 83 65 38 64 - CONTACT@LAVEGETALE.FR



SOMMAIRE

« BOUGER, RESPIRER, SE DIVERTIR »

UN PROJET PAYSAGER ET
ÉCOLOGIQUE MAJEUR EN ÎLE-DE-
FRANCE
P 4

UN NOUVEAU TYPE DE SERVICES ET DE
MOBILITÉS DOUCES
P 5

UNE VOIE VERTE AVEC DE
NOMBREUSES IDÉES DE BALADE
P 6

DES ACTIVITÉS TOUTE LA BELLE
SAISON
P 8

LA NATURE, PREMIER PARTENAIRE DE
CETTE VOIE VERTE
P 10

UN PROJET MULTI ACTEURS VERTUEUX
P 13

INFORMATIONS PRATIQUES
P 15



Créteil © SMER La Végétale - Yann Monel

La Végétale, voie verte de 20 kilomètres, préservée des voitures, et accessible depuis les transports en commun (métro, bus, RER) et les futurs Câble A et RER V, permet de découvrir et de traverser tous les paysages du sud-est parisien.

La Végétale propose de nouvelles mobilités aux Franciliens qui souhaitent se promener à pied au sein d'une nature préservée, rejoindre la campagne et les forêts depuis Paris, et pour les riverains qui souhaitent se déplacer en vélo pour leurs trajets quotidiens. La Végétale offre aussi aux personnes à mobilité réduite, un parcours adapté en pleine nature.

Traversant huit communes du sud-est parisien, de Créteil à Santeny, cette promenade relie des espaces verts, des lieux de loisirs et des sites remarquables : le Château de Grosbois, les forêts de la Grange et de Notre-Dame, l'ancienne voie ferrée Paris-Bastille, etc.

Dans sa partie urbaine, elle offre de nouveaux espaces publics, des passerelles pour des traversées sécurisées et des espaces pour des activités sportives et de détente. Elle s'inscrit dans le plan de développement des pistes cyclables en Île-de-France, notamment du RER Vélo.

Enfin, la Végétale est un projet paysager ambitieux de renaturation à grande échelle. Elle compose avec la végétation existante et les paysages traversés : urbain, péri-urbain, champêtre et forestier.



CHIFFRES

LE TRACÉ

20 KILOMÈTRES REPARTIS
SUR 96 HECTARES
ET 25 MÈTRES DE LARGE, EN MOYENNE

TEMPS DE PARCOURS
A VÉLO - 2 À 3 HEURES
A PIED - 3 À 4 HEURES

8 COMMUNES, 2 DÉPARTEMENTS
90 000 HABITANTS DIRECTEMENT
CONCERNÉS

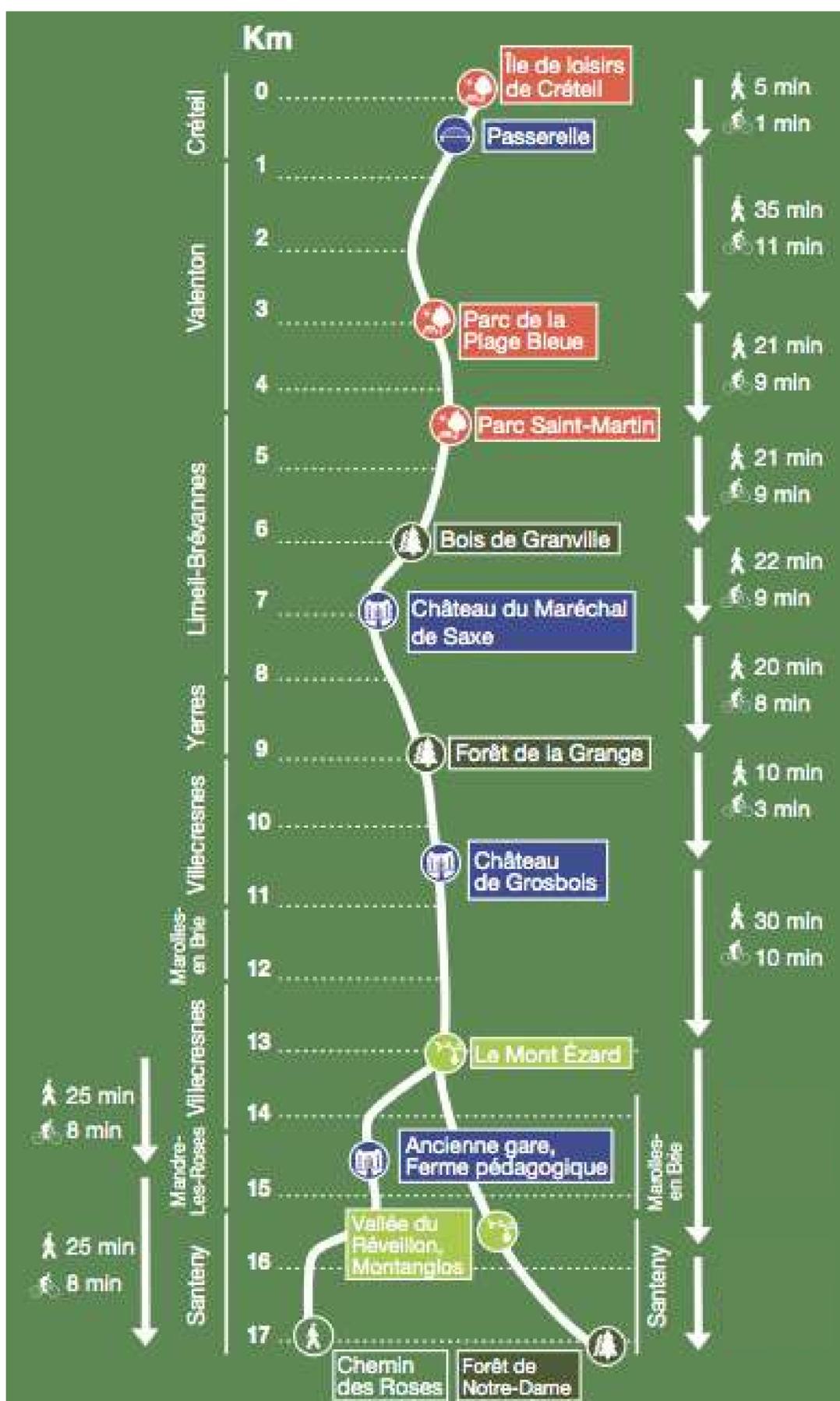
LES TRAVAUX

15 ANS DE TRAVAUX
2013 - 2028

BUDGET GLOBAL DES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT HORS FONCIER
60 MILLIONS € TTC
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE : 60%
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE : 40%

5 M€ D'ACQUISITIONS FONCIÈRES
PORTÉES PAR L'AGENCE DES ESPACES
VERTS DANS LE CADRE D'UN
PÉRIMÈTRE RÉGIONAL
D'INTERVENTION FONCIÈRE (PRIF)

LES COÛTS DE GESTION SONT PRIS EN
CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT DU
VAL-DE-MARNE (ESPACES VERTS) ET
LES COMMUNES (PROPRETÉ)





LA VÉGÉTALE, UN PROJET PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE MAJEUR EN ÎLE-DE-FRANCE

La Végétale est un projet paysager piloté par le Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation créé en 2008, par la Région Île-de-France, Ile-de-France Nature et le Conseil départemental du Val-de-Marne, en partenariat avec les 8 villes traversées par le parcours : Créteil, Valenton, Limeil-Brevannes, Villecresnes, Yerres, Marolles-en-Brie, Mandres-les-Roses et Santeny.

La Végétale propose une promenade de 20 kilomètres, reliée aux réseaux de transports franciliens sur 25 mètres de large environ. Cette voie verte porte des enjeux forts en termes de mobilité, de lien social et de préservation de l'environnement. A l'origine, dans les années 90, la Tégéval, devenue en 2022 la Végétale, est née d'une compensation de la ligne à grande vitesse de TGV, d'où son nom. Elle a permis au fil des ans de garder des espaces ouverts dans des territoires gagnés par l'urbanisation.

Ce projet paysager d'envergure, s'inscrivant dans le temps long et déclaré d'utilité publique, a eu pour ambition de valoriser les paysages franciliens, de « recoudre » un territoire marqué par les grandes infrastructures ferroviaires et routières, tout en laissant une grande place à la végétation et à la biodiversité.

La Végétale permet de créer de nouveaux milieux écologiques en ville, de faire évoluer les pratiques de gestion des espaces verts et naturels en collaboration avec les services des villes pour valoriser la biodiversité et les espaces naturels. Elle améliore le cadre de vie dans les espaces denses et protège les habitats naturels. Elle dessine une continuité entre les parcs, bois et espaces naturels qu'elle relie avec délicatesse. Elle offre des espaces publics à certains quartiers qui en étaient dépourvus comme à la Ballastière, à Limeil-Brevannes et Valenton. Elle permet de tester une approche commune et raisonnée de la nature en travaillant non pas contre mais avec la flore existante.

Enfin et sur certaines zones, bien définies et non accessibles au public, elle laisse des espaces à des programmes de recherche de dépollution notamment par phytoremédiation*, pour offrir un jour peut-être une alternative au confinement des terres polluées. **En tout ce sont 96 hectares soit 960 000m² qui seront valorisés jusqu'en 2028 par le Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation avec le concours d'Ile-de-France Nature et du Département du Val-de-Marne.**

*Le terme phytoremédiation renvoie à une technique de dépollution basée sur les plantes et leurs interactions avec le sol et les micro organismes.





UN NOUVEAU TYPE DE SERVICES ET DE MOBILITÉS

La Végétale offre de nouvelles possibilités de déplacement pour les Franciliens, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR). Elle complète le réseau des circulations douces existantes, voies cyclables, chemins, parcs, liaisons vertes. Elle crée des liaisons et des franchissements pour permettre aux piétons, cyclistes et PMR de se balader mais aussi de se déplacer quotidiennement et de rejoindre les transports en commun à l'abri des voitures : allées en site propre, traversées de routes sécurisées, passerelle sur la RN 406 entre Créteil et Valenton. Ainsi, la Végétale rapproche les riverains des transports en commun vers le travail ou les loisirs : métro 8 (Pointe du Lac), RER A (Boissy-Saint-Léger), Bus n°393 Pompadour-Sucy-Bonneuil, Réseau bus STRAV, futur téléphérique « Câble A » (4 stations entre Créteil et Villeneuve-St-Georges) et futur RER V.

La signalétique réalisée avec et selon les souhaits des usagers, indique les temps de parcours à vélo et donne des indications naturalistes sur les espèces et les lieux à découvrir le long du tracé. Cet aménagement répond ainsi à plusieurs attentes fortes des Franciliens :

- en reliant **les lieux de promenade** : parcs urbains, espaces naturels et liaisons existantes ou en projet (liaison verte du Réveillon et de l'Yerres, Chemin des roses).
- **en permettant de faire du sport en plein air, de s'amuser et se détendre dans la nature** avec des plaines de jeux, potagers et vergers partagés dans un écrin vert continu de 25 mètres de large environ.
- **en invitant à la découverte de sites naturels et historiques et des différents paysages franciliens, sans parcourir des kilomètres, à la lisière de Paris.**

Enfin, la Végétale est intégrée au schéma départemental cyclable. Elle se connecte à d'autres axes cyclables pour rejoindre notamment, pour les mordus de la petite reine, à la véloroute "Scandibérique" sur les bords de Seine à Villeneuve-Saint-Georges et le Chemin des Roses en Seine-et-Marne. Les aménagements se poursuivront jusqu'en 2028.



« En zone urbaine, nous intervenons sur des lieux longtemps délaissés et maltraités, des friches ou parfois même d'anciennes décharges. Il est temps de prendre soin de ces lieux, dont nous avons besoin. Certains terrains étaient également en concurrence avec d'autres projets d'aménagement urbains. En outre, il a fallu convaincre de l'intérêt du projet dans les communes en pleine mutation urbaine mais aussi dans des communes plutôt rurales où les habitants ne manquent pas d'espaces verts ».

Gilles Duquenoy, ingénieur-paysagiste, chef de projet de la Végétale - SMER



UNE VOIE VERTE AVEC DE NOMBREUSES IDÉES DE BALADES

Dédiée aux piétons, cyclistes ou personnes à mobilité réduite, cette liaison verte offre de nouvelles perspectives aux citadins et des idées de balades originales aux Franciliens : l'Île-de-loisirs de Créteil, le Parc départemental de la Plage Bleue, la Forêt de la Grange, le Château du Maréchal de Saxe, l'ancienne Gare de Mandres-les-Roses et la voie ferrée Paris-Bastille.

L'occasion de s'arrêter en chemin pour profiter des jeux d'eau du Parc de la Plage Bleue, découvrir les haras du Château de Grosbois, se rafraîchir dans la piscine en plein air de Villecresnes, s'offrir une pause au restaurant du château du Maréchal de Saxe, dans les salons de thé et boulangeries qui jalonnent la balade ou tout simplement profiter d'un pique-nique dans l'herbe, dans le paysage de son choix.

De quelques heures à une journée, la balade sur la Végétale alterne bords de lacs, villes, parcs urbains, chemins forestiers et paysages champêtres. L'arrivée du parcours est marquée par l'ancienne gare de Mandres-les-Roses, devenue une ferme pédagogique de 30 hectares, qui abrite maraîchage, élevage d'animaux et buvette.



1 Île des loisirs à Créteil

Véritable refuge pour la faune et la flore, l'île accueille les visiteurs toute l'année et propose de nombreuses activités nautiques.

Photo © Altivolis



2 Passerelle sur la RN 406

La passerelle offre un passage aux circulations douces dans un lieu jusqu'ici destiné à la voiture. Elle permet de rejoindre directement les transports (Métro, Tcsp) et les grands espaces verts.

Photo © Jorge Fidel Alvarez



6 Château du Maréchal de Saxe

Construit en 1617 par Charles Duret, il est la propriété de Maurice de Saxe, Maréchal de France, entre 1748 et 1750. Inscrit aux monuments historiques en 1960, il est aujourd'hui le cadre d'un hôtel de prestige.

Photo © AEV



3 Plage-Bleue

Cet espace naturel sensible (ENS) de 40 hectares aux allures de *coin de vacances* promet des activités, du calme et de la découverte. Ce site abrite une réserve naturelle ornithologique.

Photo © AEV



7 Forêt de la Grange

Elle présente un fort intérêt écologique pour ses lisières, ses prairies et ses multiples mares : un patrimoine biologique précieux à explorer à pied.

Photo © Marianne Feraille



4 Parc Saint-Martin

D'abord dans un style « à la française » puis « romantique », ce parc orné d'arbres majestueux épouse les formes de la ville pour ouvrir des perspectives vers la plaine de Créteil et Paris.

Photo © Altivolis



5 Bois de Granville

Première étape de l'arc boisé, le Bois de Granville est un massif forestier représentant un site remarquable pour tous les visiteurs en quête d'une faune et d'une flore singulières.

Photo © Marianne Feraille



8 Château de Grosbois

Lieu d'exception, le domaine est célèbre de par son histoire et son activité dédiée à la discipline hippique. Son complexe sportif reconnu et son château sont accessibles au public.

Photo © AEV

9 Verger du Mont Ézard

Situé dans les coteaux de la vallée de Réveillon, ce verger traditionnel est à découvrir au cœur d'une mosaïque de milieux écologiques composée de prairies et d'espaces boisés.

Photo © AEV



10 Ancienne Gare de Mandres-Les-Roses

Depuis 1900, cette ancienne gare a vu défiler un drôle de train qui transportait les roses produites dans la Brie jusqu'à Bastille. Cette gare a aujourd'hui été reconvertie en ferme pédagogique.

Photo © AEV



11 Chemin des roses

Cette ancienne ligne de chemin de fer est aujourd'hui un chemin fleuri en mémoire des cargaisons de roses qui étaient acheminées vers la Bastille. Les promeneurs y admireront plusieurs variétés de rosiers.

Photo © AEV





DES ACTIVITÉS TOUTE LA BELLE SAISON

Pour faire vivre la Végétale, un appel à projets est lancé tous les deux ans, par le Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation (SMER) auprès des habitants et des associations pour recueillir leurs aspirations avec pour seul mot d'ordre : bouger, respirer, se distraire. Choies pour la qualité de leur projet, leur connaissance du terrain et leur sens de la transmission, les associations et collectifs retenus proposent des activités pour tous, du printemps à l'automne.

De par la diversité des territoires traversés et des liens tissés avec les associations, la Végétale offre, pour petits et grands, une programmation ludique et variée : environnement, agriculture, patrimoine et culture.

Chaque année, le grand public y découvre de nouvelles animations autour du handicap, du sport, de la nature, ou encore de l'art et de la culture. Ateliers scientifiques, balades naturalistes et gourmandes, théâtre, activités sportives en plein air, font partie de la myriade d'activités proposées.

Le programme actualisé de la saison et les informations gratuites sont disponibles via ce lien
<https://lavegetale.fr/jen-profite/agenda-des-animations>

La carte de la Végétale est accessible via
<https://lavegetale.fr/cartographie-de-la-vegetale>





LA NATURE, PREMIER PARTENAIRE DE CETTE VOIE VERTE

Pour le SMER, ce projet de renaturation à grande échelle est un laboratoire à ciel ouvert de gestion écologique et de son appropriation locale, dans les huit communes que la voie traverse. Chaque milieu a fait l'objet d'un diagnostic écologique et les aménagements visent des espèces différentes. Dans la partie rurale, la volonté est d'agir le plus légèrement possible sur le paysage, en élargissant les chemins existants.

La valorisation des milieux écologiques vise à conserver et même à développer la complémentarité des habitats présents dans les friches : développement de friches herbacées, de lisières à vocation de fruticées, maintien de zones pionnières, etc.

Pour limiter les terrassements et les plantations, des pratiques simples et respectueuses de l'environnement (sélection des espèces, taille...) accompagnent le développement spontanée de la végétation. Cette démarche, inédite à une telle échelle, contribue à déployer une végétation locale, adaptée au territoire, à un coût optimal.

Le SMER intervient sur 3 axes principaux :

- **la biodiversité** : protection des habitats naturels et des continuités écologiques pour la faune et la flore locales (Gypsophile des murailles, Gentiane pneumonanthe, Bruyère à quatre angles, Pic noir, Engoulevent d'Europe, etc.).
- **les paysages** : amélioration du cadre de vie dans les espaces denses, valorisation des espaces naturels à la sortie des villes, réinstallation des potagers et vergers abandonnés (Limeil-Brévannes, Villecresnes, Santeny).
- **l'environnement** : abandon du désherbage chimique, économie d'eau, prairies hautes favorisant la biodiversité.



« Nous composons avec ce qui pousse, essayons juste de favoriser certaines espèces et d'en limiter d'autres envahissantes comme les ronces (...). Nous voulons être discrets, respecter et encourager la flore et la faune locales selon les dynamiques et cycles naturels des espèces végétales qui sont toujours en mouvement, en cours d'adaptation. Le chemin des promeneurs contournera ainsi les lieux les plus riches en biodiversité, pour ne pas les fragiliser ».

Gilles Duquenoy, ingénieur-paysagiste, chef de projet de la Végétale

Une dynamique végétale et partenariale de reconquête des sols et de la biodiversité francilienne

Depuis 2008, une réponse originale aux enjeux écologiques a été proposée par le Syndicat Mixte d'Etudes et de Réalisation (SMER) sur l'ensemble du parcours : faire de la nature LE partenaire du projet. Il s'agit, à partir d'un état existant, de valoriser les sols en place puis d'accompagner les dynamiques naturelles : de la friche herbacée en début de parcours, aux lisières forestières et milieux naturels du plateau de la Brie ! La Végétale s'étend ainsi des parcs de la plaine urbanisée de Créteil jusqu'aux paysages ruraux du plateau de la Brie. En chemin, elle croise l'Arc Boisé, composé des forêts de la Grange, de Grosbois et de Notre-Dame.

Les milieux naturels à observer : l'Arc boisé

Ce massif forestier de plus de 3000 hectares offre de nombreuses richesses tant sur le plan de la faune et de la flore que sur le plan patrimonial et historique. Il s'agit du « cœur biologique » du parcours. Situé à mi-chemin du parcours de la « Végétale », ce site permet de valoriser différents milieux naturels et a permis d'y aménager des sentiers de découverte.

On y découvre des explications sur les différents milieux naturels et sur les principales essences d'arbres et d'arbustes caractéristiques de la Région : **cerisiers, noisetiers, cornouillers, aulnes, hêtres, sorbiers des oiseleurs, charmes, sureaux, néfliers, etc.**

La Forêt de la Grange, classée forêt de protection !

Vaste étendue géographique, on aborde le plateau de la Brie par un contrefort sur lequel se déploie la forêt domaniale de la Grange qui abrite une diversité de milieux. Cette richesse s'explique tant par l'influence des différents facteurs naturels (relief, sol, hydrographie) que par l'action de l'homme à travers la gestion (drainage, sylviculture) ou les grands travaux d'aménagement (TGV, ancienne ligne à haute tension). Le massif présente un fort intérêt écologique pour ses milieux (lande et prairie acides), ses lisières et son réseau de mares. Les chênes y sont majoritaires. À l'est, l'humidité et l'acidité du sol, plus importantes qu'aux alentours, font des bois un habitat singulier dans lequel s'expriment une flore et une faune particulières : Gentiane pneumonanthe, Engoulevent d'Europe, une espèce d'oiseau protégée en Île-de-France, etc.

Cette diversité a justifié le classement du massif en forêt de protection, niveau de protection le plus élevé pour les forêts. **L'enjeu de la Végétale, est alors d'inviter le public à la découverte de ces sites remarquables et à leur compréhension, tout en limitant l'impact sur les espaces fragiles.**



A OBSERVER SUR LA VÉGÉTALE

LES ESPECES

L'ORCHIDÉE FRELON, OPHRYS FRELON
(POINTE DU LAC, CRÉTEIL)

PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS ET
AUTRES CHAUVE-SOURIS DE LA
FAMILLE DES VESPERTILIONIDÉS
(VAL-POMPADOUR, VALENTON)

BELLE-DAME, VANESSA CARDUI, UN
PAPILLON MIGRATEUR
COSMOPOLITE !

GENTIANA PNEUMONANTHE
(BOIS DE LA GRANGE, YERRES)

ENGOULEVENT D'EUROPE,
CAPRIMULGUS EUROPAEUS
(BOIS DE LA GRANGE, YERRES)

LA ROSE, CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE
PLANTÉE TOUT AU LONG DU TRACÉ

LES PASSERELLES

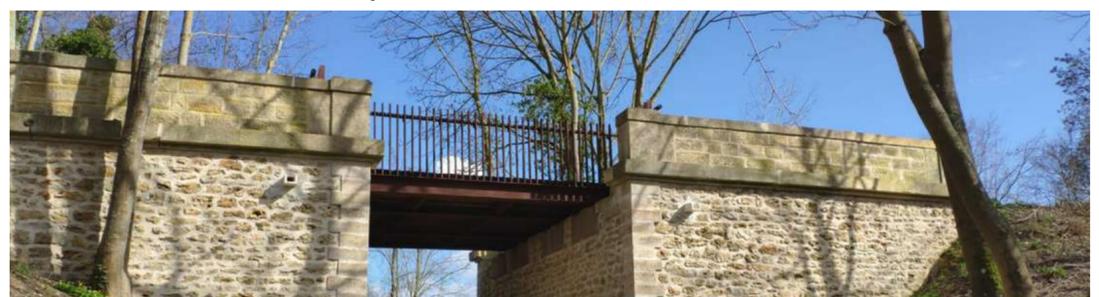
Les passerelles installées sur la Végétale permettent aux piétons et cyclistes de franchir des voies auparavant infranchissables, ce qui rendait l'usage de la voiture indispensable. Moins longue que les autoroutes à vélos qui existent dans le nord de l'Europe mais signe architectural fort, **la passerelle "Marie Marvingt" conçue par Marc Mimram**, a été installée en juin 2016. Elle a facilité et sécurisé les déplacements « doux » de milliers de personnes. Cet aménagement s'inscrit dans la dynamique du Grand Paris pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité des territoires, attractivité dont les paysages et espaces naturels sont une composante essentielle. Plus discrète, **la Passerelle des Meuniers** s'intègre dans le paysage boisé et champêtre de la fin du parcours et rappelle le passé historique de la mythique ligne du train des Roses.

Passerelle Marc Mimram ©SMER la Végétale - Jorge Fidel Alvarez



Réalisant des ouvrages d'art et des infrastructures en France et à l'étranger, l'architecte Marc Mimram a conçu cette passerelle de 240 mètres de long et de 5 mètres de large. En courbe, légère et harmonieuse, elle permet aux usagers de relier la Pointe du Lac à Créteil au quartier Val Pompadour à Valenton. Pour l'architecte Marc Mimram « *L'unité de la grande courbe du tracé en plan est assurée grâce à l'unité de la superstructure qui varie au gré de la promenade, des deux franchissements principaux au-dessus des voies routières* ».

Passerelle des Meuniers - Villecresnes ©SMER la Végétale



La passerelle des Meuniers remplace aujourd'hui l'ouvrage ferré démolí par la Sncf lorsque la ligne Paris-Bastille / Verneuil-l'Etang a été désaffectée. L'objectif était de nettoyer et de réparer les maçonneries très bien conservées puis d'y installer un tablier métallique avec un platelage en bois. L'utilisation d'acier Corten autopatinable permet de respecter l'esprit de l'ouvrage historique et de s'intégrer dans le paysage boisé tout en garantissant un besoin d'entretien faible.



UN PROJET MULTI-ACTEURS VERTUEUX

PILOTAGE

LE SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION (SMER) LA VÉGÉTALE

Le SMER associe la Région Île-de-France, Île-de-France Nature et le Département du Val-de-Marne. Créé en 2008 pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet (études et travaux d'aménagement), il se compose de 20 élus régionaux et départementaux. François Lecoufle, Maire de Limeil-Brévannes est Présidente du SMER. Une équipe de techniciens d'Ile-de-France Nature et du département du Val-de-Marne, pilotée par le chef de projet Gilles Duquenoy entouré de paysagistes, d'écologues et d'entreprises partenaires, est affectée au projet et assure son fonctionnement administratif et technique.

FINANCEMENT

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE PAR ÎLE-DE-FRANCE NATURE

La Région Île-de-France est le premier financeur du projet (60 % de 60 M€ TTC). Dès 1995, son « Plan vert » a affirmé la nécessité d'un maillage du territoire par l'identification d'un réseau d'espaces linéaires naturels ou aménagés : les liaisons vertes. Il s'agissait de mettre en relation les espaces ouverts urbains et ruraux dans une logique de circulation douce. Radiale de premier plan par son étendue et par son intérêt urbain et écologique, la Végétale constitue un projet significatif des stratégies environnementales régionales. La Région a confié la conduite des études et de l'aménagement ainsi que l'acquisition des terrains à Ile-de-France Nature. Cette dernière est un établissement public régional dont les missions consistent à préserver, gérer, aménager et valoriser les espaces naturels de la région (forêts, sites écologiques, espaces agricoles).

www.iledefrance-nature.fr

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Dans un département urbanisé comme le Val-de-Marne, qualité de vie et protection de l'environnement figurent parmi les préoccupations majeures du Conseil départemental. Il a engagé une politique forte en faveur des espaces naturels et du paysage, avec pour objectifs de renforcer l'offre pour les habitants, de mettre en place une véritable trame verte et de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers. Dans ce cadre, le Département porte deux projets de coulées vertes sur son territoire: la coulée verte Bièvre-Lilas et la Végétale. Au-delà de son investissement financier dans la réalisation de cette dernière (40 % de 60 M€ TTC), il assure la gestion horticole et l'entretien lourd de l'équipement. La gestion raisonnée et différenciée est assurée par les villes en appui des services du Département du Val-de-Marne. Le SMER a là un rôle de pédagogie sur ces pratiques de gestion différenciée pour harmoniser l'ensemble. www.valdemarne.fr

LE COMITÉ DE CONSULTATION DES VILLES (CCDV)

Il réunit les communes traversées par la Végétale et leurs intercommunalités. Le SMER a souhaité un rôle participatif fort des élus locaux : recensement des besoins, gestion ultérieure, etc. En 2011, le Comité a approuvé le périmètre du projet, son programme d'aménagement et le recours à la Déclaration d'utilité publique. Il est réuni en plénière pour les sujets transversaux (programmation, enquête publique, mobilier, etc.).

Les villes ont été consultées à de nombreuses reprises sur la phase de conception de l'avant-projet entre 2008 et 2013 dans le cadre du comité de consultation pour définir les grandes lignes d'aménagement du parcours. Depuis, elles se réunissent régulièrement autour des grandes problématiques transversales notamment dernièrement pour le choix des associations qui ont été retenues pour animer la saison et leurs sites d'implantation. Le SMER travaille ensuite avec les services de chaque ville et les riverains pour des actions spécifiques (création et implantation de mobilier par les associations) ou pour assurer la gestion directe avec les riverains, les associations ou les comités de quartier (ex : chantier de création de jardins partagés et de vignes en 2018 à Limeil Brévannes). A la demande des communes, fortes de leur connaissance des sites, de la fréquentation ou de problématiques de gestion, le projet s'adapte et s'enrichit (ex : création d'un city stade et d'agrès pour les enfants au Val Pompadour).

Les communes auront en charge la propreté, le petit entretien du mobilier et la surveillance des sites.

LES ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Associés à la réflexion sur l'aménagement et l'animation de la Végétale, les acteurs locaux trouvent aussi dans les outils et actions de la Végétale des supports de communication pour leurs propres activités. des supports de communication pour leurs propres activités.



INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES A LA VÉGÉTALE

Métro ligne 8, Créteil-Pointe du Lac (le départ de la Végétale, au niveau du parking Pompadour, est à 10 minutes à pied).

RER A Boissy-Saint-Léger, puis bus n° 23, arrêt Lieutenant-Dagorno, pour rejoindre le tronçon de Villecresnes (avenue Foreau).

RER D Créteil - Gare Pompadour, puis bus O1 et O2, arrêt Valenton - Val Pompadour, pour rejoindre le tronçon de Valenton

Parkings : Pointe du lac (Créteil), Bois de la Grange (Yerres)

TOUTES LES INFOS CARTES, ACTUALITÉS ET ACTIVITÉS SUR

<https://lavegetale.fr>

<https://x.facebook.com/laVegetale@vegetale>

Youtube : La Végétale

www.instagram.com/lavegetale_voie_verte/

COORDONNEES DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET RÉALISATION

SMER AURELIE BARBIER 01 83 65 38 64 - contact@lavegetale.fr

ARKTIK Relations médias et communication
JULIE LEFEBVRE - 06 20 36 65 86
julie.lefebvre@arktik.fr

Réseaux sociaux CLARISSE HENRY
06 47 39 99 14 - presse.arktik@gmail.com



Parc-St-Martin_Limeil-Brevannes_©SMER la Végétale



Avenue Foreau_Villecresnes_©SMER la Végétale



Château du Maréchal de Saxe_©SMER la Végétale - Marianne Ferailles



ValPompadour_Valenton_©SMER la Végétale

